LE RACCORDEMENT AÉRIEN ET SOUTERRAIN

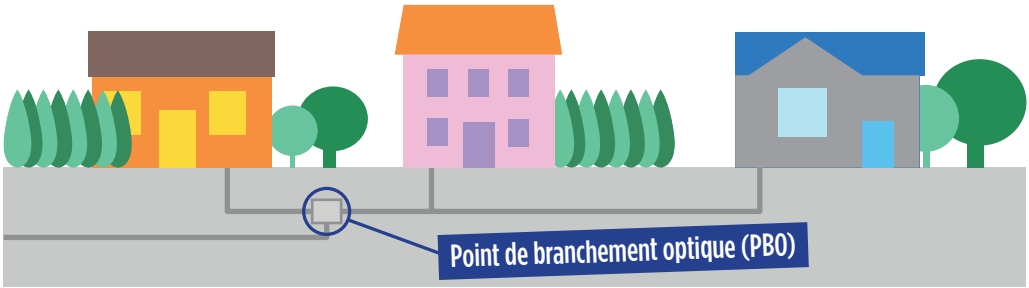
PRÉPARER L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

Après souscription d'une offre auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), le raccordement d'un logement consiste à faire passer un câble de fibre optique entre le domaine public et le logement, dans lequel une prise terminale optique (PTO) sera installée.

De manière générale, la fibre suit le cheminement du réseau téléphonique existant :
en souterrain dans des fourreaux ou en aérien sur des poteaux.

LE RACCORDEMENT SOUTERRAIN

La mise à disposition d'un fourreau dans la parcelle privée est de la responsabilité du propriétaire.



LE RACCORDEMENT AÉRIEN

Un élagage en partie privative est parfois nécessaire pour assurer le tirage du câble optique de branchement.

